

Filtres Compacts



OBIO ENVIRONNEMENT

621 Allée des mésanges - 77190 Dammarie-les-Lys

info@obio-environnement.com

01 64 79 14 22



DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION :

Les filières de la gamme BIONUT6050 sont des filières de traitement des eaux usées domestiques issues des maisons individuelles ou de groupement d'habitations.

Ces dispositifs supportent le fonctionnement par intermittence des résidences secondaires et ne nécessitent aucun apport en énergie.

Le traitement est basé sur la technique du filtre compact biologique qui reproduit l'épuration naturelle de l'eau à travers le sol. Ces filières sont composées d'une fosse toutes eaux assurant le prétraitement de l'effluent et d'un filtre compact à base de coquilles de noisettes assurant le traitement biologique.



DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION :

Le traitement par la filière BIONUT se fait en deux étapes :

- le prétraitement, réalisé par la fosse toutes eaux
- le traitement biologique, réalisé par le filtre compact à base de coquilles de noisettes. Une fois sortie de la fosse toutes eaux, l'eau prétraitée arrive dans la chasse à auget intégrée à la cuve. Cette chasse alimente la rampe de répartition afin d'optimiser la distribution de l'eau sur la surface du filtre. L'eau percole ensuite à travers le massif filtrant constitué de coquilles de noisettes sur lesquelles sont fixées des bactéries aérobies qui assureront le traitement de l'eau. L'apport en oxygène nécessaire au développement des bactéries se fait par une ventilation de 100 mm. L'eau traitée est ensuite évacuée par un drain ou vers le milieu naturel hydraulique superficiel (soumis à autorisation).

AVANTAGES



- **Une filière économique :**
 - faible emprise au sol
 - filière autonome, aucun apport d'énergie requis
 - éligible à l'éco-prêt (éco-PTZ)
 - coût d'entretien réduit
 - aucun travaux à prévoir lors du renouvellement du média filtrant, grâce à son accessibilité totale



- **Un système environnemental :**
 - produit 100% français : innovation et conception par SIMOP, coquilles de noisettes en provenance de France
 - faible bilan carbone
 - pas de consommation électrique
 - excellentes performances épuratoires conformes aux réglementations en vigueur

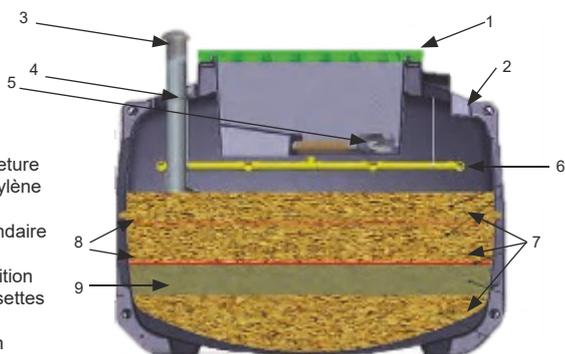


- **Un système environnemental :**
 - matériau naturel : massif filtrant à base de coquilles de noisettes
 - matériau renouvelable
 - matériau recyclé et recyclable : valorisation écologique de la coquille qui était un déchet à la base ; la coquille sera envoyée dans un centre agréé de compostage ou d'incinération en fin de cycle

ENTRETIEN :

- Fosse toutes eaux : entretien classique et habituel, vidanger la fosse lorsque le niveau de boues atteint 50% du volume total, voir la fiche technique correspondante à la fosse.
- Filtre BIONUT : entretien simple et rapide, se référer au guide de l'utilisateur.

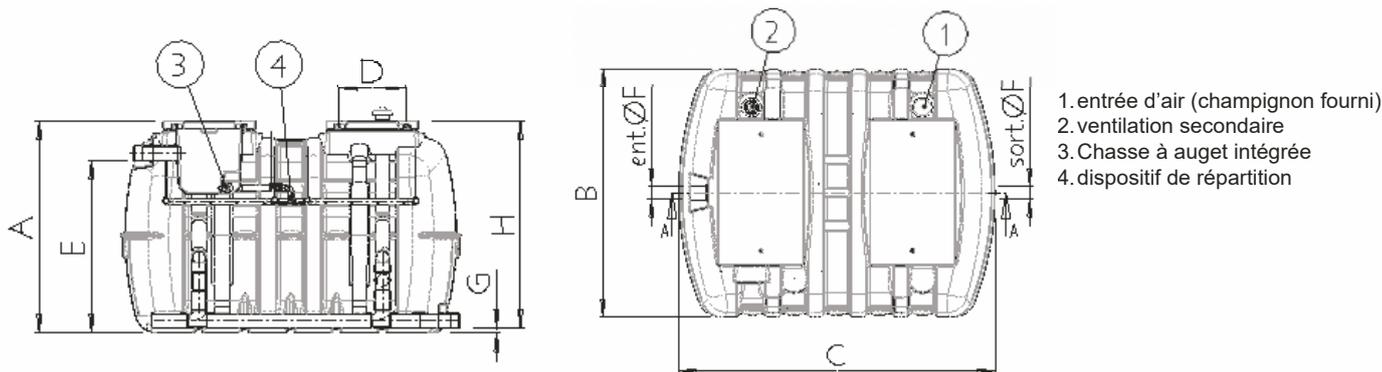
COMPOSITION DU FILTRE :



1. tampon de fermeture
2. cuve en polyéthylène
3. entrée d'air
4. ventilation secondaire
5. chasse à auget
6. rampe de répartition
7. coquilles de noisettes
8. géogrille
9. média d'aération

Spécificités

DIMENSIONS :



1. entrée d'air (champignon fourni)
2. ventilation secondaire
3. Chasse à auget intégrée
4. dispositif de répartition

	A	B	C	D	E	F	G	H	Poids
BIONUT05	1500	1880	2059	470x920	1235	100	37	1463	850 kg
BIONUT06	1500	1880	2380	470x920	1235	100	37	1463	1035 kg

OPTIONS :

- RH2/2025/B-1 : rehausse réglable de 200 à 250 mm (1 pièce) - RH2/30/B-1 : rehausse non réglable de 300 mm (1 pièce)
- RH2/2025/B-2 : rehausse réglable de 200 à 250 mm (2 pièces) - RH2/3030/B-2 : rehausse non réglable de 300 mm (2 pièces)
- REC2/02/13: regard de collecte polyéthylène hauteur 1300 mm

PERFORMANCES :

La filière BIONUT a obtenu l'agrément ministériel 2015-005, et respecte les prescriptions réglementaires suivantes :

Paramètres	Seuils réglementaires de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié
DBO5	35 mg/l
MES	30 mg/l

Ces performances sont atteintes dans les conditions normales d'utilisation, d'entretien, de maintenance conformément aux prescriptions de ce guide de l'utilisateur et après une période de démarrage d'1 mois.

POSE ET MISE EN SERVICE :

• Pose :

Se référer à la notice de pose P075 et au guide de l'utilisateur.

Attention : La hauteur maximum de remblai sur le système est de 30 cm. Pour une charge supérieure ou en cas de nappe phréatique se référer à la fiche technique 6051.

• Mise en service :

La mise en service est une opération importante pour valider le bon fonctionnement de l'installation.

Elle peut être réalisée par l'utilisateur et/ou un professionnel qualifié elle doit être réalisée selon les préconisations décrites dans le guide de l'utilisateur, et fait l'objet d'un rapport de mise en service à retourner à SIMOP.

GARANTIE :

SIMOP garantit que les dispositifs de la gamme BIONUT permettent de traiter les eaux usées domestiques conformément aux exigences réglementaires. Ces performances sont garanties dans les conditions normales d'utilisation, d'entretien et de maintenance conformément aux prescriptions du guide de l'utilisateur. La cuverie est garantie 10 ans, si les conditions de pose et d'installation ont été respectées. La période de garantie débute le jour de l'installation.

OBIO ENVIRONNEMENT

621 Allée des mésanges - 77190 Dammarie-les-Lys

info@obio-environnement.com

01 64 79 14 22